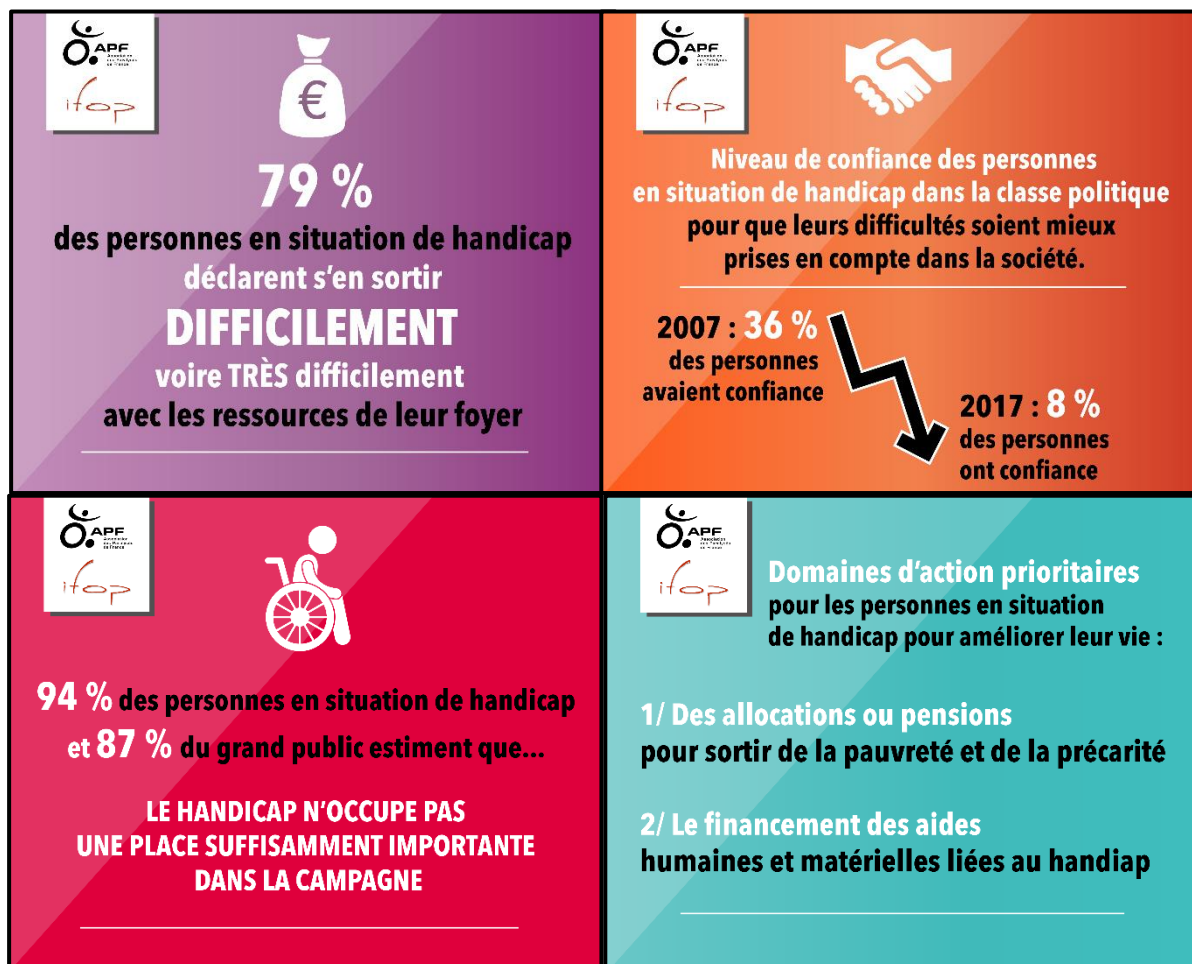


Elections 2017 et handicap



Résultats d'une **enquête inédite APF-ifop**,
de près de 5.000 répondants, sur les conditions de vie, aspirations
et intentions de vote des personnes concernées par le handicap

Présentation des propositions APF au regard des attentes des
personnes

Sommaire

Introduction.....	3
Enquête Ifop - APF : résultats et analyses.....	4
- Les conditions de vie des personnes.....	4
- Les attentes des personnes.....	6
- L'état d'esprit politique.....	8
Les propositions APF 2017-2022 au regard des attentes des personnes.....	11
La Marche citoyenne des oubliés.....	14
L'APF mobilisée aux côtés des autres acteurs de la société civile.....	15
L'APF en bref.....	17

Contacts presse :

APF : Evelyne Weymann : evelyne.weymann@apf.asso.fr – 01 40 78 56 59 – 06 89 74 97 37

Immédias : Jean-Claude Roux : 06 07 57 60 30 et Anne Rabasse : 06 62 59 41 41

Introduction

Aujourd'hui, l'Association des Paralysés de France (APF) fait le constat que pour un nombre croissant de personnes vivants en France, en situation de handicap ou non, la réponse décente à des besoins essentiels n'est plus assurée. **Des millions de personnes se retrouvent peu à peu exclues de toute vie sociale et citoyenne, voire oubliées.**

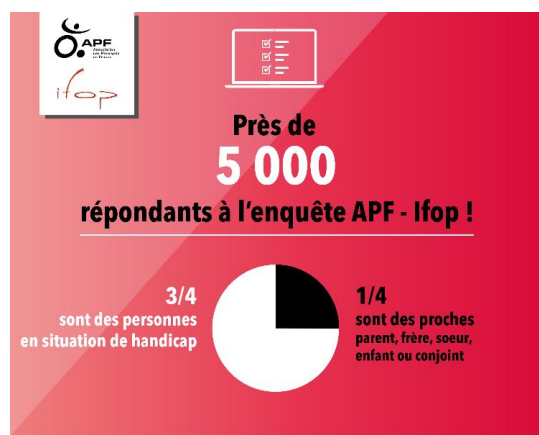
L'APF constate également que les personnes en situation de handicap et leur famille sont les grandes oubliées de cette campagne présidentielle 2017. Ces dernières sont parfois présentées comme un « poids pour la société » ! Et l'APF souhaite mettre en lumière le poids électoral que représentent les personnes en situation de handicap et leur famille, **car 1 personne sur 5, en France, est concernée par le handicap !**

Alors quelles sont les conditions de vie de ces personnes ? Quelles sont leurs priorités ? Ont-elles confiance dans la classe politique ? Quel est leur état d'esprit face aux élections présidentielle et législatives ? Vers quel candidat va se porter leur vote ?

Avec son enquête « Elections 2017 et handicap » réalisée par l'Ifop, l'APF veut faire un état de lieux des conditions de vie, aspirations et intentions de vote des personnes concernées par le handicap.

A cette occasion, l'APF lance ses propositions « 2017-2022 Changeons de cap ! » afin d'agir pour une société inclusive et solidaire, basée sur la reconnaissance et l'effectivité de tous les droits fondamentaux.

Enquête Ifop – APF : près de 5000 répondants en 3 semaines !



Organisée sur une durée de trois semaines, et diffusée par l'APF auprès de ses sympathisants et relayée sur de nombreux réseaux sociaux, cette enquête a reçu un très bel accueil de la part des personnes en situation de handicap qui se sont largement saisies de l'occasion qui était donnée de partager leur perception et leurs attentes à quelques semaines des prochaines échéances électorales.

Près de 5000 personnes ont participé à l'enquête (4850 très précisément), dont la quasi-totalité a répondu les dix premiers jours.

Près des trois quarts des répondants sont des personnes directement concernées par un handicap de longue date (moteur pour la moitié d'entre elles, maladie invalidante pour un tiers), l'autre quart des répondants étant des personnes « proches » (parents, frères, sœurs, etc.).

Enquête Ifop - APF : résultats et analyses

1. Les conditions de vie des personnes

➤ Des ressources jugées insuffisantes

79% des personnes en situation de handicap déclarent s'en sortir difficilement avec les ressources de leur foyer.

Parmi eux, 30% déclarent s'en sortir « très difficilement ».

Pour plus de sept personnes en situation de handicap sur dix ayant participé à cette consultation, ces ressources se composent (en totalité ou en partie) d'allocations ou pensions et d'aides officielles ou familiales (71%). Parmi les personnes qui témoignent le plus de difficultés à vivre avec leurs ressources, on trouve notamment les femmes (83%), les classes d'âge intermédiaires et notamment les 35-49 ans (84%), les personnes vivant avec leur handicap depuis moins de 5 ans (89%) et celles vivant seules (qu'elles soient célibataires -81%, mais plus encore séparées, veuves ou divorcées -88%).



➤ Une compensation du handicap détériorée

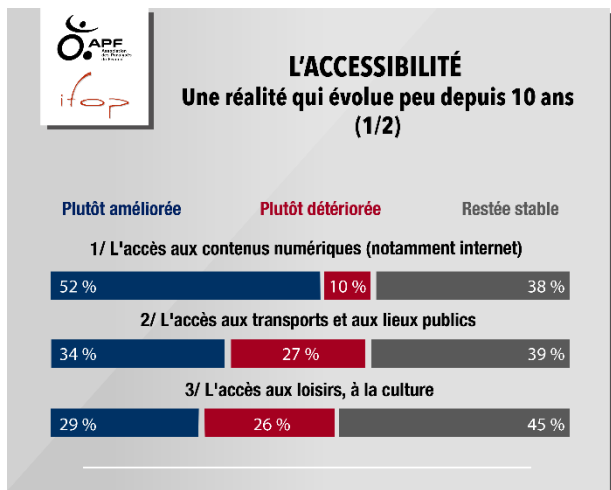
76% des personnes en situation de handicap estiment que la couverture de leurs besoins de compensation du handicap (aides techniques, aides humaine...) ne s'est pas améliorée ces dernières années.

Moins du quart des répondants déclare avoir observé au cours des dernières années une amélioration de la couverture de la compensation de leur handicap (24%).

Une critique notamment formulée par les personnes concernées plus récemment par leur handicap, tandis que celles qui vivent depuis leur naissance avec, font montre de jugements un peu plus cléments (31% ont constaté une progression de cette couverture).



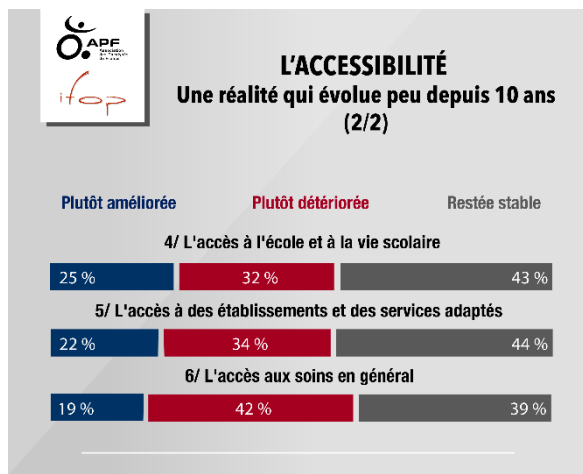
➤ **L'accessibilité, une réalité qui évolue peu depuis 10 ans**



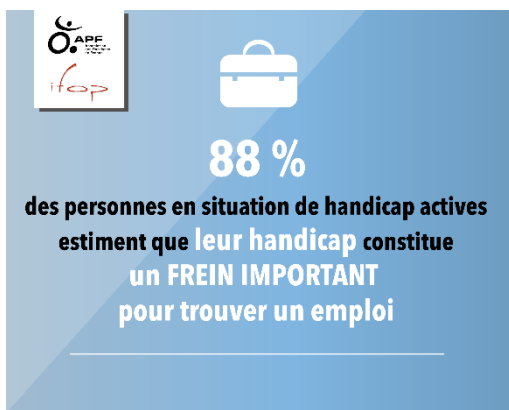
Au mieux les personnes en situation de handicap font (pour une majorité relative d'entre elles) le constat d'une situation stable. L'accès à la formation (49%), l'accès aux loisirs et à la culture (45%), l'accès des établissements et des services adaptés (44%), l'accès à l'école et à la vie scolaire (43%) ou encore l'accès aux transports et aux lieux publics (39%) font partie des sujets pour lesquels les répondants ne constatent ni d'évolutions positives, ni d'évolutions négatives au cours des dernières années.

L'évolution perçue et déclarée par les personnes en situation de handicap de l'accessibilité dans différents domaines de la vie quotidienne, laisse transparaître un constat plutôt pessimiste.

Exception faite de l'accès aux contenus numériques pour qui la majorité des personnes interrogées déclare que la situation, depuis 10 ans, s'est plutôt améliorée (52%), **pour tous les autres domaines testés, le bilan est loin d'être aussi positif.**



➤ **Le handicap, toujours un frein à l'emploi**



88% des personnes actives en situation de handicap déclarent que leur handicap a constitué un frein réel pour trouver un emploi. Plus d'une sur deux (52%), considèrent même qu'il s'agissait d'un frein « très important ».

2. Les attentes des personnes

➤ Les domaines d'action prioritaires pour améliorer la vie des personnes en situation de handicap

A la question des domaines dans lesquels il est nécessaire d'agir en priorité pour améliorer la vie des personnes en situation de handicap, les répondants directement concernés en désignent deux prioritairement qui s'articulent principalement autour de la question des ressources :

- Un peu plus d'un sur deux (54%) évoquent prioritairement **les allocations ou pensions pour sortir de la pauvreté et de la précarité** ;
- Et près d'un sur deux (49%) citent **le financement des aides humaines et matérielles liées au handicap**.

Au-delà de ces deux priorités qui se détachent très nettement des autres, les personnes en situation de handicap, mentionnent de manière plus secondaire mais à des niveaux proches (27% à 17% de citations) (par ordre d'importance) l'emploi, la sensibilisation du grand public au handicap, l'accès aux transports et aux lieux publics, l'accès à la santé, l'accès au logement et enfin l'accès à l'éducation.

Dans cette liste des priorités désignées, les dimensions relevant de l'affect (vie amoureuse, vie familiale épanouie) et des loisirs (voyages, culture, sport) sont évoquées de manière nettement plus marginales (2% à 8% de citations).

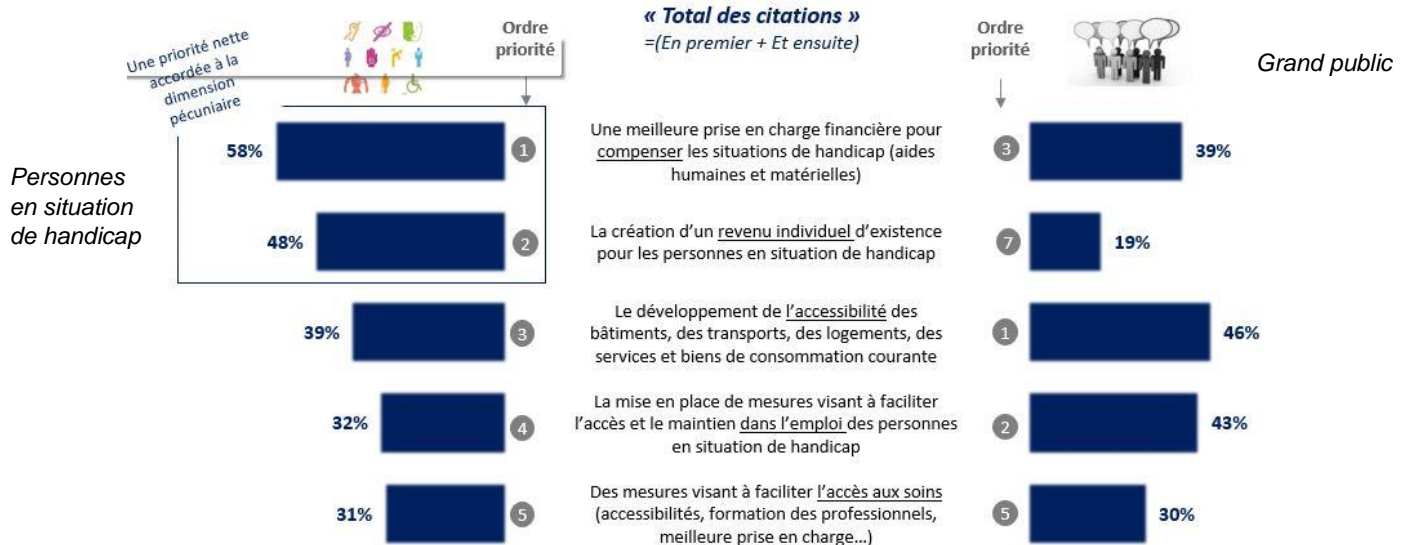
QUESTION : Quels sont, selon vous, les domaines dans lesquels il est nécessaire d'agir en priorité pour améliorer la vie des personnes en situation de handicap ? En premier ? Et ensuite ?



➤ **Les objectifs prioritaires pour améliorer la vie des personnes en situation de handicap**

Pour 58% des personnes interrogées, une meilleure prise en charge financière pour compenser les situations de handicap est désignée, par les personnes concernées, comme étant l'objectif prioritaire à atteindre pour améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap (58% des citations).

QUESTION : Quelles mesures ou quels objectifs, parmi la liste suivante, vous semblent prioritaires pour améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap ? En premier ? Et ensuite ?



C'est ensuite, la création d'un revenu individuel d'existence pour les personnes en situation de handicap qui est cité en second objectif, puis le développement de l'accessibilité des bâtiments, des transports, des logements, des services et biens de consommation courante.

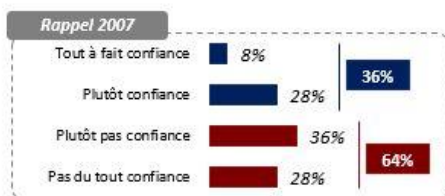
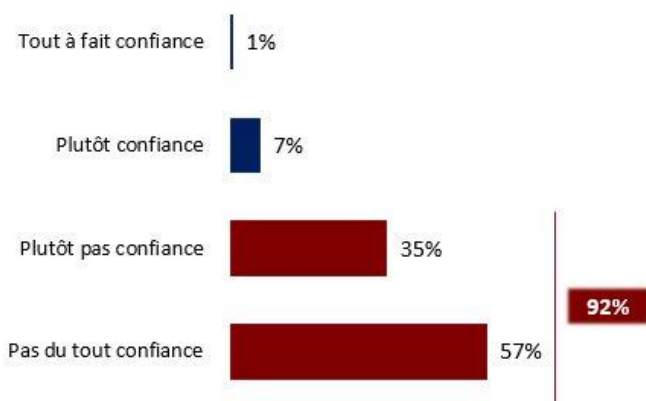
3. L'état d'esprit politique

- Niveau de confiance des personnes en situation de handicap dans la classe politique

92% des personnes en situation de handicap et 80% du grand public n'ont pas confiance dans la classe politique pour que les difficultés des personnes en situation de handicap soient mieux prises en compte dans la société.



Personnes en situation de handicap



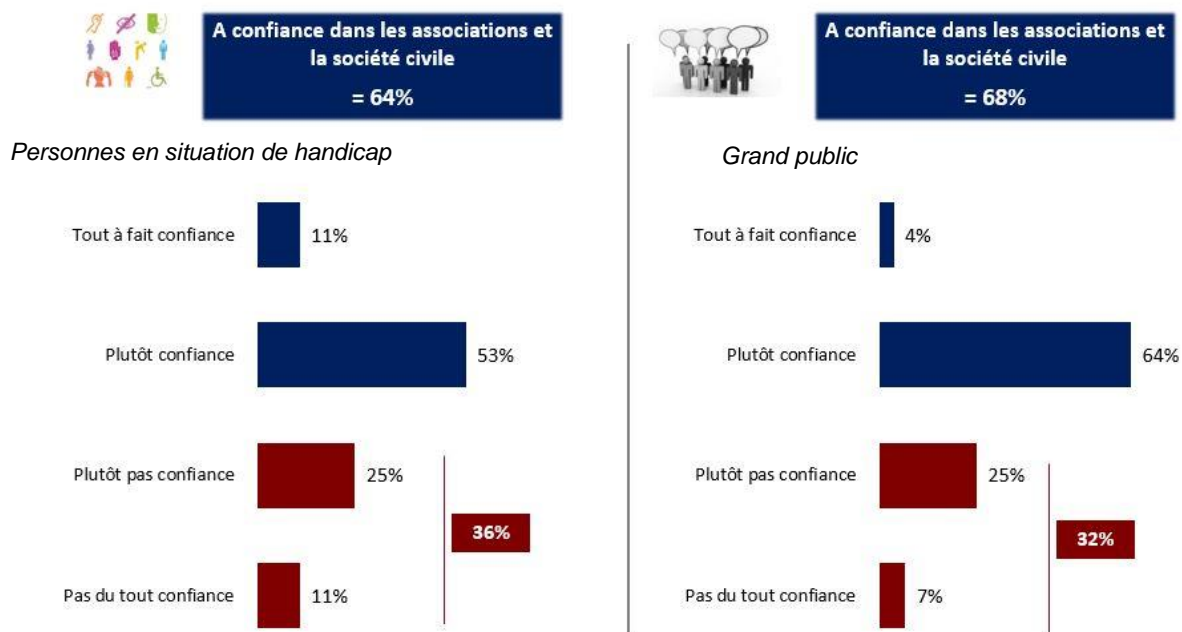
Notons qu'en 2007, 36% des personnes en situation de handicap avaient confiance dans la classe politique pour que leurs difficultés soient mieux prises en compte, dix ans plus tard, ce chiffre s'effondre avec seulement 8% de personnes interrogées qui ont confiance.

C'est un large désaveu à l'encontre des politiques qui est manifesté ici.

Si le grand public témoigne sur ce sujet d'une confiance sensiblement plus élevée (20%, soit un écart de 12 points entre les deux cibles) elle n'en demeure pas moins très minoritaire et enregistre sur l'intervalle de 10 ans également une très forte baisse de 22 points. En effet, en 2007, 42% des Français déclaraient ainsi avoir confiance dans la classe politique pour que les difficultés des personnes handicapées soient mieux prises en compte.

➤ **Une confiance accordée aux associations et à la société civile**

Comparativement à la défiance vis-à-vis de la classe politique, **la confiance accordée dans les associations et la société civile, (homogène entre grand public et personnes en situation de handicap) est largement majoritaire** (respectivement 68% et 64% de niveau de confiance).



➤ **Le handicap, grand absent de la campagne présidentielle**



**94 % des personnes en situation de handicap et 87 % du grand public estiment que...
LE HANDICAP N'OCCUPE PAS UNE PLACE SUFFISAMMENT IMPORTANTE DANS LA CAMPAGNE**

Prêts à aller voter, les deux tiers des répondants déclarent, sur le mois qui s'est écoulé (février), s'intéresser à la campagne dans la perspective de l'élection présidentielle, un intérêt particulièrement marqué puisque **36% se déclarent même « très intéressés » (contre 29% dans l'échantillon grand public).**

Cependant, **seules 6% des personnes en situation de handicap ayant répondu à cette consultation considèrent que le handicap est un sujet auquel le débat consacre une place suffisamment importante**, un jugement à peine plus partagé au sein de l'opinion (13%).

En 2007, dans le même contexte pré-électoral, ils étaient respectivement 18% et 27% à avoir le sentiment que le handicap occupait une place suffisamment importante dans la campagne électorale, soit là encore, un constat en baisse non négligeable sur cet intervalle de 10 ans.

Pour autant, dans leur intention déclarée à date d'aller voter, les personnes en situation de handicap se situent dans la moyenne des Français (62% -résultats obtenus à mi-février-, contre 58%).

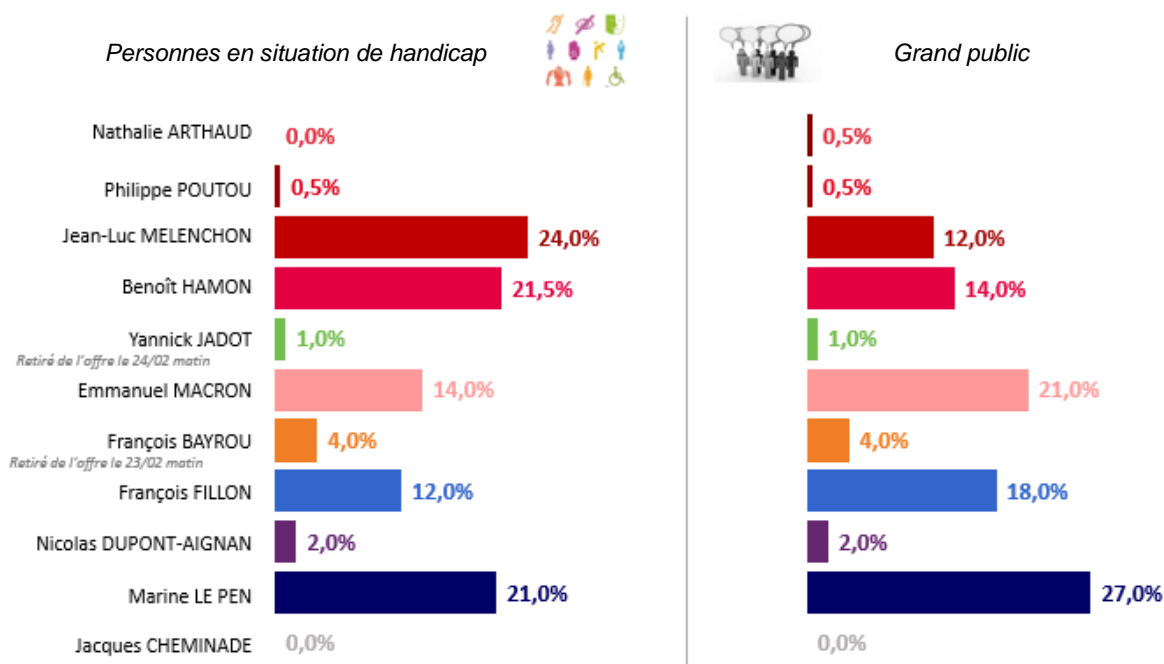
➤ **Les intentions de vote des personnes en situation de handicap**

Invitées à exprimer leur intention de vote, à date, dans la perspective du premier tour de l'élection présidentielle, **les personnes en situation de handicap se positionnent nettement plus à gauche que la moyenne des Français.**

Avec une préférence exprimée pour Jean-Luc Mélenchon et Benoit Hamon (respectivement 24% et 21,5%) quand dans le grand public, sur une période équivalente, les pronostics leur octroient 12% et 14% des intentions déclarées, le vote Marine Le Pen trouve également un écho non négligeable (21%) auprès de cet électorat, mais nettement moins que dans les intentions de vote réalisées à l'échelle du territoire (27% en moyenne sur la période de cette consultation).

Très en retrait en revanche, les candidats centristes et des Républicains ne suscitent en février qu'un intérêt limité auprès de cette frange de la population, une tendance qui dénote avec les pronostics obtenus auprès de l'ensemble des Français. Emmanuel Macron est alors crédité de 14% des intentions de vote auprès des personnes en situation de handicap (contre 21% à l'échelle nationale) et François Fillon de 12% (contre 18%).

En pourcentage des suffrages exprimés



Les propositions APF 2017-2022 : des propositions réalistes au regard des attentes des personnes



A l'occasion des élections, l'APF publie ses propositions « 2017-2022 Changeons de cap ! ».

Composé de 5 mesures phares et de 40 propositions prioritaires, le document a été élaboré à partir de la plateforme 2017agireensemble.fr, mise en ligne depuis juin 2016.

Ces propositions répondent concrètement et de façon réaliste aux attentes des personnes telles qu'elles sont formulées dans l'enquête Ifop. Une enquête qui révèle aussi que 64 % des personnes en situation de handicap ont confiance dans les associations et la société civile

pour que leurs difficultés soient mieux prises en compte dans la société.

L'ensemble des propositions défendues par l'APF peuvent être consultées sur le [site de l'association](http://site.de.lassociation).

Les mesures prioritaires à prendre pour les personnes (par ordre de priorité)	La dimension réaliste pour ces priorités
<p>Une meilleure prise en charge financière pour compenser les situations de handicap (aides humaines et matérielles)</p> <p>▶ Mesure phare défendue par l'APF Créer le "risque autonomie" afin de financer l'intégralité des dépenses liées aux aides à l'autonomie, quelle que soit l'origine de la situation de handicap et quel que soit l'âge : aides humaines, aides techniques, aménagement du logement ou du véhicule, soutien aux aidants...</p>	<p>▶ 71 % des personnes estiment que c'est facilement réalisable.</p>
<p>La création d'un revenu individuel d'existence pour les personnes en situation de handicap</p> <p>▶ Mesure phare défendue par l'APF Créer le revenu individuel d'existence pour les personnes en situation de handicap ne pouvant pas travailler en raison de leur handicap ou de leur maladie.</p>	<p>▶ 60 % des personnes estiment que c'est facilement réalisable.</p>

Le développement de l'accessibilité des bâtiments, des transports, des logements, des services et biens de consommation courante

62 % des personnes estiment que c'est facilement réalisable.

Mesure phare défendue par l'APF

Créer le fonds public "Objectif accessibilité 2017-2022" : accessibilité des lieux publics, des transports, des équipements, des logements, des centres de soins...

La mise en place de mesures visant à **faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi** des personnes en situation de handicap

61 % des personnes estiment que c'est facilement réalisable.

Mesure phare défendue par l'APF

Lancer un plan d'action pluriannuel de lutte contre le chômage des personnes en situation de handicap, d'accompagnement et de maintien dans l'emploi.

Le soutien à la scolarité et à l'éducation des enfants en situation de handicap (aide humaine, formation des enseignants, prise en compte du rythme de chaque enfant...)

70 % des personnes estiment que c'est facilement réalisable.

Mesure phare défendue par l'APF

Permettre une éducation inclusive adaptée aux besoins spécifiques de chaque enfant, de chaque jeune.

Elections 2017 : Faire Face donne la parole aux citoyennes et citoyens en situation de handicap



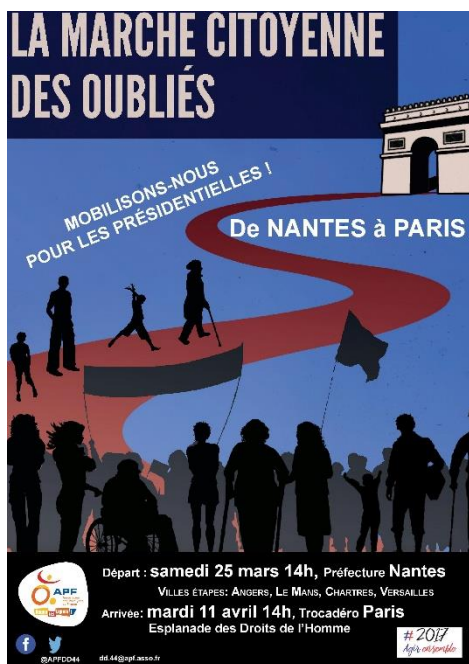
Dès le 23 mars et pendant un mois jusqu'au premier tour de l'élection présidentielle, *Faire Face*, le bi-média édité par l'APF, va publier sur son site www.faire-face.fr des témoignages vidéos de personnes en situation de handicap sur leurs difficultés et leurs attentes pour l'avenir.

Ressources, accès aux soins, emploi, compensation, accessibilité, éducation, place en établissement, ... : elles diront leur

quotidien à travers une quinzaine de thèmes abordés.

Des témoignages face caméra, forts et concrets, à retrouver dès le 23 mars sur www.faire-face.fr

La marche citoyenne des oubliés



L'APF de Loire-Atlantique organise une marche revendicative du samedi 25 mars au mardi 11 avril pour relier Nantes à Paris.

Quatre personnes en Hand-bike et vélo-béquilles, adhérentes de l'APF, accompagnées d'un "minibus évènementiel" conduit par un adhérent bénévole, porteront de Nantes à Paris les propositions de l'APF « 2017-2022 Changeons de cap ! ».

Car les personnes en situation de handicap ne veulent pas être les exclus de la campagne et veulent que la construction d'une société inclusive soit effective pour tous.

La marche citoyenne des oubliés est l'expression de la société civile, d'une volonté commune : celle de défendre les Droits de l'Homme en unissant nos voix, nos diversités pour rappeler aux futurs gouvernants de notre pays l'essence de notre constitution : « *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune* ».

Cette marche est ouverte aux citoyens et aux associations qui voudront « marcher » avec l'APF sur une partie du trajet et nous soutenir. Ces associations pourront porter aussi leurs propres revendications basées sur les Droits Humains.

La marche est jalonnée d'un ensemble d'actions (manifestations, débats, prise de parole publique, signature de pétitions sur les marchés, etc.) qui mobilisent la société civile sur toutes les régions traversées : Pays de la Loire, Centre-Val de Loire et Ile de France.

Le départ a lieu le samedi 25 mars 2017 à 14h devant la Préfecture à Nantes avec une manifestation pluri-associative qui permettra à toutes les associations sympathisantes, à tous les citoyens de marcher les premiers kilomètres avec les 4 « marcheurs citoyens ». Cette action militante lance la marche, présente le projet et les revendications que l'APF amène avec d'autres jusqu'à Paris.

Les Handbikers feront une trentaine de kilomètres par jour. A chaque étape, ils sont accueillis par les adhérents APF d'autres Territoires et des associations militantes qui organisent sur les grandes villes (Angers, Le Mans, Chartres, Versailles, Paris) des événements. Ce périple est l'occasion de rencontres, de réaliser des films et d'alimenter les réseaux sociaux dédiés à ce projet.

L'arrivée aura lieu le mardi 11 avril à Paris sur l'esplanade des Droits de l'Homme au Trocadéro.

Pour suivre cette marche citoyenne :

<https://www.facebook.com/apfmarchecitoyennedesoubliés> et <https://twitter.com/APFD44>.

L'APF mobilisée aux côtés des autres acteurs de la société civile

L'APF, en tant qu'actrice de la société civile, s'est engagée dans de nombreuses initiatives inter-associatives, au-delà du champ du handicap ou du champ social, afin de promouvoir un autre modèle de société.

Tour d'horizon des principaux collectifs et initiatives citoyennes dans lesquels l'APF est impliquée.

> #2017Agirenssemble



L'APF a lancé en juin 2016 la plateforme collaborative [#2017Agirenssemble](#), ouverte à toutes et tous, pour co-construire les propositions qui seront portées auprès des candidats aux élections présidentielle et législatives de 2017. L'APF lance cette démarche participative, dans une approche ouverte, où toutes les citoyennes et citoyens, toutes les associations et organisations

sont appelés à contribuer en proposant des solutions et réflexions pour construire une société solidaire, ouverte à toutes et à tous. Dans un contexte social et économique tendu où les valeurs de solidarité et de fraternité sont vivement attaquées et face à l'absence de perspective d'amélioration, le temps est venu d'une véritable prise de parole citoyenne sur la société de demain.

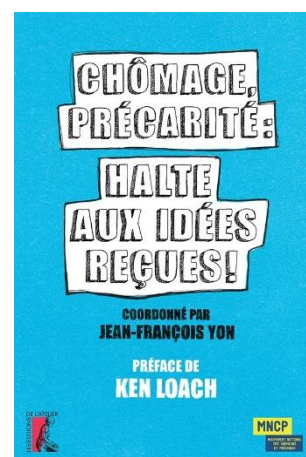
#LesJoursHeureux ont rejoints l'APF en élargissant les thèmes de débats et apportant de nouvelles contributions. Depuis, le Collectif pour une France accessible, l'association CH(s)OSE puis le Collectif Pouvoir Citoyen en Marche ont mis en consultation leurs propositions. Il y a quelques semaines, le Collectif Roosevelt et le CISS ont également mis en ligne leurs propositions sur cette plateforme.

> Livre "Chômage, précarité: halte aux idées reçues"

À l'initiative du Mouvement National des Chômeurs et des Précaires (MNCP), 25 organisations syndicales et associatives se sont rassemblées pour prendre la plume et déconstruire chacune 26 idées reçues qui circulent sur les chômeurs et les précaires.

Elles démontent les raisonnements fallacieux et stigmatisants, formulent des propositions et des actions concrètes qui permettent de lutter contre le chômage et la précarité, avec les premiers concernés, les chômeurs, et dans l'intérêt de toute la société.

Préfacé par Ken Loach, ce livre est paru en janvier 2017, dans la perspective des élections présidentielle et législatives de 2017.



L'APF a apporté sa contribution sur l'idée reçue : « Les chômeurs en situation de handicap sont incasables ! »

> L'Appel des solidarités

Pour la première fois, des associations de l'écologie, du social, de la solidarité internationale, de la démocratie, des quartiers populaires, de la défense des droits et de l'égalité, du handicap, de la jeunesse et du domaine médical se réunissent pour faire cause commune. Ensemble, elles font l'appel des jeunes, des actifs, des retraités, des chômeurs, des sans-voix, bref de tous ceux qui ne se contentent plus de promesses présidentielles mais rêvent d'un véritable changement de logiciel et sont en demande d'un nouveau cap pour guider la pensée et l'action publique.

Lancement de l'appel le 23 mars.

> Appel d'Edgar Morin



L'APF soutient l'Appel d'Edgar Morin « Changeons de voie, changeons de Vie ! », comme un certain nombre d'autres organisations dont #LesJoursHeureux, le Mouvement français pour un revenu de base ou encore le Collectif Roosevelt. Cet Appel invite les citoyennes et citoyens qui se reconnaissent dans ce texte à parler d'une seule voix et à peser fortement dans le débat public.

En signant cet Appel, les citoyennes et citoyens expriment leur accord avec ce texte et manifestent leur souhait de contribuer à rassembler la multitude d'initiatives issues des actrices et acteurs de la société civile.

Pour lire et signer l'Appel, rendez-vous sur le [site dédié](#).

> La plateforme du collectif Alerte

Le Collectif ALERTE dont fait partie l'APF a lancé ce matin sa plateforme présidentielle : « Pour une société bienveillante, fraternelle et solidaire ».

A l'approche de l'élection présidentielle, le Collectif ALERTE demande un plan interministériel de lutte contre la pauvreté traduit dans une loi de programmation financière sur 5 ans.

Pour cela, ALERTE centre ses propositions autour de plusieurs thèmes : ressources et revenu ; formation professionnelle et alternance ; lutte contre l'isolement ; petite enfance ; soutien à la parentalité ; logement ; santé.

> #PaieTaPolitiqueSanté



NOUS SOMMES
66 MILLIONS D'IMPATIENTS,
INTERPELLONS ENSEMBLE LES CANDIDATS
À LA PRÉSIDENTIELLE, POUR QU'ILS
SE POSITIONNENT EN FAVEUR
DE LA SANTÉ POUR TOUS.

#PaieTaPolitiqueSanté

Retrouvez plus d'infos sur
66millionsdimpatients.org

66 MILLIONS
D'IMPATIENTS

Le Collectif Interassociatif Sur la Santé (CISS), dont l'APF fait partie, interpelle les candidats pour améliorer l'accès aux soins et à la santé pour tous.

Le CISS a décidé de pointer cinq problématiques qui constituent les enjeux prioritaires en matière de santé : les déserts médicaux, les restes-à-charge, la pertinence des soins, le prix des médicaments

innovants et la santé publique.

Pour chacun de ces thèmes, les réponses qui seront apportées par chaque candidat seront publiées tout au cours du mois de mars, chaque mercredi à raison d'une thématique par semaine, de façon à faire connaître aux électeurs les intentions des candidats vis-à-vis des défis en santé.

Cette opération est relayée sur www.66millionsdimpatients.org/presidentielles2017.

L'APF en bref



L'Association des Paralysés de France (APF), créée en 1933 et reconnue d'utilité publique, est un mouvement associatif national de défense et de représentation des personnes atteintes de déficiences motrices ou polyhandicapées et de leur famille qui rassemble 23 120 adhérents, 30 000 usagers, 25 000 bénévoles et 14 150 salariés.

Dotée d'un projet unique d'intérêt général « Pour une société inclusive ! », l'APF agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes

en situation de handicap et de leur famille.

L'APF porte en elle des valeurs et pratiques démocratiques qui définissent ses orientations et actions. Dans sa charte qui s'inscrit dans la lignée de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'APF affirme son indépendance de tout parti politique et de toute religion et la primauté de la personne : « L'être humain ne peut être réduit à son handicap ou sa maladie quels qu'ils soient. En tant que citoyenne, la personne handicapée exerce ses responsabilités dans la société : elle a le choix et la maîtrise de son existence. »

L'association intervient dans de nombreux domaines, au niveau international, national, régional et départemental, tant par le biais de ses délégations départementales et de son siège que par ses services et établissements médico-sociaux ainsi que ses entreprises adaptées.

- L'APF milite pour la promotion des droits.
- Elle sensibilise l'opinion publique et les décideurs à la question du handicap.
- Elle développe l'emploi des personnes en situation de handicap.
- Elle apporte des services sociaux et/ou de soins à domicile.
- Elle assure des prestations de rééducation fonctionnelle à des enfants.
- Elle propose des solutions d'hébergement médicalisé ou non aux adultes.
- Elle accompagne des enfants et des jeunes dans leur scolarité et leur formation professionnelle.
- Elle organise des séjours de vacances, des activités culturelles et de loisirs.
- Elle mène des actions de formation professionnelle.
- Elle intervient auprès de personnes isolées.
- Elle apporte un soutien juridique spécialisé.
- Elle accompagne les familles dans le dépistage précoce du handicap.
- Elle informe les personnes et leur famille.

Le site internet de l'APF : www.apf.asso.fr

La page Facebook de l'APF : www.facebook.com/associationdesparalysesdefrance

Le compte Twitter : twitter.com/apfhandicap